



Membre de l'Union
syndicale
Solidaires

Soutenons les CMPP ! Défendons la pédopsychiatrie !

Comment traitons-nous les enfants et les familles en souffrance psychique ? Où sont-ils à la fois éduqué·es et soigné·es ? Pendant combien de temps encore ?

La fermeture de tous les Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) du territoire est en marche. Ils sont transformés en plateformes de diagnostic et d'orientation.

Quels lieux de soins, quelles structures éducatives pour les enfants et leurs familles ?

Puisque l'on sait que l'allongement des listes d'attentes des Centres Médico-Psychologiques du secteur pédopsychiatrique est devenu un problème majeur de santé publique.

Puisque l'on sait que l'Education Nationale, exsangue, peine à fonctionner. Quid de l'École Inclusive sans moyens supplémentaires ? Et la crise sanitaire n'arrange rien !

Alors que les professionnel·les de l'Aide à l'Enfance dénoncent depuis des années le nombre de cas qu'ils sont amené·es à suivre. Alors que régulièrement des faits divers atroces nous rappellent que sans soutien, sans accompagnement, sans soins, des drames se produisent. Parce que la France manque de foyers adaptés aux enfants et aux adolescent·es en souffrance psychique. Que les personnels formés n'y sont pas présents en nombre suffisant.

Ces manquements sont connus. Ils sont le résultat de choix politiques délibérés. Moins bruyants qu'un fait divers sont le tri des enfants, l'abandon des familles, leur invisibilisation...

Toutes ne pourront se tourner vers le libéral faute de mutuelle. Toutes ne verront pas leur enfant être accueilli·e, accompagné·e à la mesure de leurs besoins à l'école, au collège, au lycée. Le soin par « prestation » est un leurre, il n'existe pas...

Comment peut-on s'attendre à ce que les enseignant·es puissent éduquer à peu près sereinement tous les enfants de la classe lorsque certain·es sont en grande souffrance psychique ?

Peut-on raisonnablement abandonner des enfants à leurs souffrances, à la frange de la société parce qu'ils et elles coûtent « un pognon de dingue » ?

Les secteurs de la protection de l'enfance, du soin aux enfants, de l'éducation même sont bouleversés par des années de restrictions budgétaires... il est temps que cela cesse !!!

Ainsi nous appelons les parents, les associations de parents d'élèves, les enseignant·es, les professionnel·les des secteurs du sanitaire et du médico-social, dans l'intérêt de tous les enfants, à s'impliquer dans la défense des CMPP, et par extension, de tous les services de soins et d'accompagnements de tous les enfants en souffrance psychique.

Nous sommes tou·tes concerné·es par le maintien des CMPP, et de toutes les structures existantes qui sont au service de la santé et de l'éducation des enfants.

A l'occasion des Assises de la Psychiatrie et de la Santé Mentale, défendons les soins aux enfants et aux adolescent·es !

